

GUIDE DU STAGE A L'ETRANGER



Le stage à l'étranger est un challenge professionnel, mais il est aussi une expérience de vie... Vous allez avoir la chance de vous immerger dans une autre langue et culture et d'avoir une expérience professionnelle dans un autre système éducatif. Tout ce que vous ferez, verrez et expérimenterez à l'étranger fera de vous un enseignant plus curieux et plus ouvert. C'est une expérience irremplaçable.

Cependant, cela ne sera vrai que si vous considérez ce stage comme une réelle opportunité de profiter de quelque chose de différent.

Après sélection par l'INSPÉ Centre Val de Loire et accord de l'université d'accueil, vous allez pouvoir effectuer un stage de 2 ou 4 semaines dans un établissement scolaire à l'étranger.

Pour vous aider à profiter pleinement de ce stage, nous vous demandons de réaliser un certain nombre de travaux qui vont être détaillés un peu plus loin.

Ce stage à l'étranger vous permettra :

- ✓ d'améliorer les compétences linguistiques ;
- ✓ d'acquérir des compétences transversales – participation active dans la société, estime de soi, ouverture d'esprit ;
- ✓ une meilleure employabilité - valoriser votre portfolio : autonomie, réseau, capacité d'adaptation, mobilité professionnelle ;
- ✓ de promouvoir la citoyenneté européenne, de développer la solidarité et la tolérance.

N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe du Bureau des Relations Internationales de l'INSPÉ Centre Val de Loire pour plus d'informations ! Nous sommes là pour vous !

Bureau des Relations Internationales	Fanny Michaux , Responsable administrative Secrétaire international.inspe@univ-orleans.fr 02.38.49.26.40.
Correspondant Relations Internationales Blois	Rémy DUBOST
Correspondant Relations Internationales Bourges	Valérie PROT
Correspondant Relations Internationales Châteauroux	Mayalen LEMAIRE
Correspondant Relations Internationales Chartres	Anthony MARSAN-ORDI
Correspondant Relations Internationales Orléans St Jean	Sylvie MARECHAL
Correspondant Relations Internationales Tours - Fondettes	Sabine MAISONNIER
Correspondant Relations Internationales 2 nd degré	Stéphane BRUNEL

SOMMAIRE

Vue d'ensemble du stage	4
Les écoles	4
Le logement.....	4
Le transport	4
Informations générales	4
Démarches administratives	8
Financement	9
Bourse INSPÉ CVL	9
Bourse Mobicentre.....	9
Cours et évaluation dans le cadre du master MEEF	10
Progression pendant le stage	11
Compétences Professionnelles	13
Checklist des démarches à effectuer.....	21

VUE D'ENSEMBLE DU STAGE

LES ECOLES

Le partenaire en charge du programme dans le pays concerné vous donnera tous les détails de votre stage aussi rapidement que possible. L'âge des élèves dont vous aurez la charge ne peut vous être garanti, cela dépend du nombre d'enseignants et de leur classe respective, impliqués dans le programme.

LE LOGEMENT

Il est à votre charge et varie selon les programmes : résidences universitaires, familles d'accueil, colocations... Nous vous indiquerons les démarches à effectuer en fonction du pays d'accueil.

LE TRANSPORT

Il est à votre charge. C'est vous qui l'organisez.

INFORMATIONS GENERALES

Il est attendu de vous que vous preniez part au travail de l'équipe enseignante et que vous vous conduisiez comme un digne représentant de l'INSPÉ Centre Val de Loire, Université d'Orléans.

Une conduite professionnelle irréprochable est attendue de vous et ainsi qu'une adhésion aux attentes des écoles d'accueil.

Une attitude contraire entraînerait une non validation du stage.

Fréquentation et assiduité

Vous devrez suivre les pratiques habituelles de l'école (arrivée et départ des enseignants) en arrivant avant le début de la journée scolaire des élèves et en restant après la classe pour participer aux rencontres avec les enseignants et aux éventuelles activités extrascolaires. Vous devez être présent à l'école tout le temps, y compris pendant les récréations et le temps de repas.



Si vous ne pouvez être présent à l'école pour quelque raison que ce soit (et ce pour chaque jour de votre absence) :

- contactez votre enseignant tuteur dès que possible, avant le début de la journée scolaire
- prévenez le tuteur de l'université d'accueil de votre absence
- prévenez l'INSPÉ par email de votre absence : international.inspe@univ-orleans.fr

Vous devez vous adresser au personnel de l'école, aux parents et aux élèves avec respect et vous présenter en conformité avec la philosophie de l'école. Vous devez vous souvenir qu'en tant que professeur de la classe, vous êtes co-responsable d'une trentaine d'élèves ; Votre tenue doit être appropriée et conforme aux habitudes vestimentaires du pays. Il vaut mieux en faire un peu trop au début, puis observer les autres membres de la communauté éducative.

Confidentialité

Toute information interne à l'école doit rester confidentielle. Si vous utilisez des exemples dans vos documents pour l'Université, vous devez vous assurer que les personnes ne pourront pas être identifiées.

Questions éthiques

Vous devez vous assurer que vous pouvez faire certaines choses. Par exemple, filmer ou prendre des photos peut relever d'une réglementation différente de la nôtre.

Vous devez toujours poser la question à votre tuteur avant de le faire. Si ces photos/films sont destinés à illustrer un travail mis en ligne, il faudra faire en sorte que les visages soient flous.

Implication de la vie scolaire

Votre stage ne se limitera pas aux seuls moments dans la classe de votre tuteur et vous devrez participer aux autres activités (y compris comme observateur si votre implication est trop difficile du fait d'une maîtrise trop faible de la langue).

Les opportunités varieront suivant les écoles. Collectez ces expériences dans votre cahier journal.

Votre rôle d'enseignant

En fonction des classes, vous pourrez enseigner :

- ✓ le français comme langue étrangère
- ✓ d'autres disciplines en français en accord avec le tuteur de la classe (EPS, musique, Arts visuels...)
- ✓ d'autres disciplines dans la langue du pays ou en anglais, si votre niveau vous le permet et toujours en accord avec votre tuteur

Une progression par semaine, à titre d'exemple, sera détaillée un peu plus loin.

Place du stage dans le cursus Master MEEF 1^{er} degré et 2nd degré

M1 :

Ce stage remplace le stage d'observation et de pratique accompagnée de janvier et le stage d'ouverture professionnelle.

Les éléments des travaux à présenter seront également détaillés plus loin.

M2 :

Le stage à l'étranger peut représenter une partie constitutive du projet de l'étudiant.

Ce qui relève de votre responsabilité

- ✓ vous rendre aux temps de regroupements organisés par l'Université partenaire ou le formateur français qui effectuera la visite.
- ✓ négocier un emploi du temps approprié (ne pas accepter d'être l'assistant français pour toute l'école par exemple)
- ✓ trouver des compromis pour pouvoir enseigner autre chose que le FLE, avoir de vrais temps d'observation... (Vous pouvez cependant enseigner le FLE à une autre classe de l'école.)
- ✓ collecter les éléments nécessaires à vos travaux.

- ✓ évaluer vos progrès (utilisation des « spirales »)
- ✓ Dialoguer avec le tuteur, votre formateur référent, pour vous fixer des objectifs.
- ✓ Collecter du matériel « authentique » et des expériences afin de se préparer à enseigner la langue étrangère en France

Ce que vous êtes en droit d'attendre

- ✓ la nomination d'un tuteur à l'Université
- ✓ un ou des regroupements avec ce tuteur ou à défaut avec le formateur français effectuant la visite. Ces regroupements permettront de découvrir le système éducatif, de parler des observations, des progrès effectués, des objectifs à atteindre, des techniques d'enseignement, des semaines suivantes...
- ✓ des opportunités à participer à ce qui relève de l'extra-scolaire.
- ✓ des moments de supervision formels par le tuteur de classe, éventuellement par le tuteur de l'Université.
- ✓ un retour oral ou écrit de ce qui a été observé par l'enseignant de votre classe d'accueil.



Votre enseignement

On attend de vous que vous puissiez négocier un engagement à enseigner au maximum 70 % du temps à la fin de votre stage (4ème semaine).

Votre temps d'enseignement dépendra de votre aisance dans la langue mais il est naturel d'enseigner au maximum autant que si vous aviez réalisé votre stage en France...

Lors des temps où ce n'est pas vous qui enseignez, il s'agira d'observer, d'apporter une aide ponctuelle à un groupe, à un élève etc...

En aucun cas, vous ne pourrez remplacer un professeur absent. Vous devrez toujours exercer sous l'autorité d'un enseignant de l'école.

Il serait inapproprié de vous demander de le faire, votre manque d'expérience dans ce système pourrait vous mettre en difficulté et il ne s'agit pas d'un stage en responsabilité.

Préparer vos séances

Cette préparation est bien évidemment aussi importante lors de votre stage à l'étranger qu'en France. Vous devez écrire vos fiches de préparations pour chaque activité réalisée avec des élèves, même si votre tuteur ne vous en montre pas.

Une bonne préparation vous aidera à une bonne mise en œuvre, surtout dans le contexte différent que représente le stage à l'étranger.

Votre anticipation face aux difficultés des élèves doit être encore plus importante. La différenciation, même si elle est difficile car votre connaissance de l'élève n'est pas approfondie, doit être envisagée. Pensez à demander conseil en ce

sens à votre tuteur (qui dans la classe a besoin d'aide, de temps, d'une autre approche...).

Rappelez-vous : Ne pas planifier, c'est planifier l'échec !

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pièce d'identité

N'oubliez pas de partir avec une pièce d'identité en cours de validité

Assurance maladie

Vous devez obligatoirement être muni d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie en cours de validité avant votre départ – demande auprès de votre sécurité sociale au moins 3 semaines avant votre départ. La souscription d'une assurance responsabilité civile avant votre départ est obligatoire.

L'assurance rapatriement est fortement conseillée.

Casier judiciaire

Vous devez obligatoirement vous munir d'un extrait de casier judiciaire vierge de moins de trois mois pour entrer dans les classes. Le délai d'obtention peut-être assez long, pensez donc à en faire la demande dès maintenant si vous ne l'avez pas encore fait.

Demande en ligne sur le site suivant : casier-judiciaire.justice.gouv.fr

Poster Bilan

Un poster est à réaliser à la fin de votre stage. Il vous sera ensuite demandé de le présenter à vos camarades à votre retour de stage lors d'une réunion-bilan organisée dans chaque centre par votre correspondant RI.

Ce retour de votre part est important car il permet de renseigner et préparer les étudiants l'année prochaine.



Tous les documents sont disponibles sur Teams ou envoyés par mail au moment de votre acceptation.

FINANCEMENT

La demande de bourse de mobilité internationale se fait sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans :

www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres

Ces bourses de mobilité sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

BOURSE INSPÉ CVL

Conditions d'éligibilité :

- ✓ Être étudiant à l'INSPÉ Centre Val de Loire,
- ✓ Effectuer stage de 2 ou 4 semaines dans un établissement scolaire étranger.

Montant :

De 125€ à 625€ pour le stage selon le pays d'accueil et la durée du stage

Versement :

100% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour.

BOURSE MOBICENTRE

Conditions d'éligibilité :

- ✓ Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- ✓ Avoir moins de 25 ans et être inscrit sur la plateforme Yep's – www.yeps.fr
- ✓ Effectuer une mobilité de 4 semaines minimum
- ✓ Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps lors de précédentes mobilités.

Crédit temps de 12 mois

Montant :

Consultez la page : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres>

Versement :

50% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour

50% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

Attention ! Le délai de traitement des dossiers de demandes de financement est long. Les étudiants touchent en général leurs bourses de mobilité au retour de leur stage à l'étranger.

PREPARATION ET COMPTE RENDU DU STAGE DANS LE CADRE DU MASTER MEEF

Réunion académique

Au cours du mois de novembre, l'ensemble des étudiants de l'INSPE CVL qui partiront à l'étranger (1^{er} et 2nd degré) se retrouvent à Orléans, un samedi, pour une réunion obligatoire avec l'ensemble de l'équipe RI de l'INSPE.

Les objectifs de cette réunion sont les suivants :

- Faire un point sur les démarches administratives et aborder des situations spécifiques le cas échéant.
- Rencontrer d'anciens participants au stage à l'étranger pour bénéficier de leur expérience
- Faire connaissance avec les étudiants qui partiront vers les mêmes destinations (pays / ville) pour échanger et commencer à planifier le séjour
- Recevoir une initiation à l'enseignement du Français Langue Etrangère
- Recevoir les consignes à propos de la création de la mallette pédagogique
- Poser toutes les questions possibles

Mallette pédagogique RI

Encadrés par un enseignant de l'INSPE, vous préparez ensemble des activités que vous pourrez mettre en place dans les établissements d'accueil. Les classes dans lesquelles se rendront les stagiaires étant parfois connues très tardivement, il conviendra de préparer des activités pour tous les niveaux d'élèves, de 6 à 16 ans, certaines pouvant éventuellement être adaptables d'un niveau à l'autre.

Vous proposerez des thématiques (disciplinaires ou en lien avec la culture et/ou la langue française), puis des activités permettant de faire travailler les élèves du pays d'accueil. Il pourra s'agir de jeux en classe ou en extérieur, d'exploitation de supports écrits ou oraux (chansons, comptines, dépliants sur la région du stagiaire, etc.) ou de toute autre activité pédagogique.

En petits groupes, vous créez un plan de séance, produisez les supports nécessaires si besoin et réfléchissez ensemble à la mise en œuvre en fonction du niveau visé. Chaque groupe présente ensuite son activité aux autres. L'ensemble est mutualisé pour que chaque étudiant parte en stage avec une mallette dans laquelle il pourra piocher les activités les mieux adaptées au public qu'il aura face à lui.

PROGRESSION PENDANT LE STAGE

N'hésitez pas à vous référer souvent à ces pages, elles couvrent les tâches que vous aurez à remplir au cours du stage à l'étranger.

AVANT LE STAGE	Assurez-vous : • d'avoir obtenu toutes les réponses dont vous avez besoin auprès du Bureau des Relations Internationales de l'INSPÉ • d'avoir assisté à toutes les réunions concernant ce stage • d'avoir participé aux cours spécifiques de préparation du stage, de FLE et d'initiation au TBI sur votre site (UE 13 EC 1', UE 26 EC 1') • d'avoir pris contact avec l'Université partenaire, voire l'école si cela vous a été proposé • d'avoir pris contact avec la famille d'accueil si cela était nécessaire • d'avoir complété l'auto-évaluation du passeport des langues • d'avoir bien lu l'ensemble de ce document afin de bien cerner toutes les facettes de ce stage.
SEMAINE 1	A l'école : • Apprenez à connaître votre tuteur et votre classe d'accueil. Observez et réfléchissez en particulier au(x) - relations professeur/élèves - stratégies pédagogiques utilisées dans votre classe d'accueil - rôle du professeur dans l'école (juste professeur face à ses élèves, ou autres choses et lesquelles ?) • Commencez à établir la liste de mots et de phrases dans la langue du pays qui sont régulièrement utilisés à la fois par le professeur et les élèves • Commencez à vous fixer des objectifs sur les 4 spirales du cadre commun d'objectifs. En dehors de l'école : • Apprenez à connaître votre logement, ses habitants. Participez à la vie quotidienne de la famille, de la résidence (aider à la vaisselle, au lavage, au débarrassage... comme si vous étiez chez vous). • Commencez une collection d'objets (tickets de bus, métro, train, factures, flyers divers, brochures touristiques, magazines, articles de journaux...), objets qui pourront être utilisés dans votre future classe en France. • Faites quelques « explorations » dans les magasins, demandez des informations...
SEMAINE 2	A l'école : • Jouez un rôle actif dans la classe. Faites l'appel, aidez à distribuer, ramassez les livres/cahiers. Encadrez un petit groupe lors d'une activité proposée par le tuteur, supervisez le travail proposé par le tuteur. • Participez à la vie de l'école, aux rencontres de l'équipe, aidez pendant une sortie... • Consultez les programmes de votre classe. • Préparez et enseignez quelques séances de FLE • Préparez et enseignez au moins une autre séance dans la discipline de votre choix. • Observez les codes de conduite implicites et explicites de la classe. • Réfléchissez à votre propre manière d'enseigner en analysant soigneusement vos séances • Relisez les spirales et positionnez-vous après ces 2 semaines de stage En dehors de l'école : • Continuez votre « collection », allez au cinéma, au théâtre, sortez dans un pub ou allez dîner avec des natifs.

SEMAINE 3	A l'école : • Continuez à prendre part au travail au sein de la classe et de l'école. • Enseignez au moins deux séances de FLE et d'une autre discipline • Demandez à votre tuteur si vous pouvez l'aider à préparer, enseigner, gérer les groupes. • Observez et notez vos impressions concernant : • le suivi des élèves et l'évaluation dans votre classe et dans l'école. • la pédagogie employée par votre tuteur. Comment la comparer à la votre ? Quelles sont les raisons qui expliquent les différences ? • Relisez les spirales et positionnez-vous après ces 3 semaines de stage. En dehors de l'école : • Continuez votre collection • Participez à un événement social dans la langue du pays...
SEMAINE 4	A l'école : • Concentrez-vous sur votre enseignement. • Préparez très soigneusement vos séances • Enseignez le plus possible ! (jusqu'à 70% du temps) • Reprenez les spirales et repositionnez-vous • Remplissez la feuille d'auto-évaluation finale du cadre commun d'objectifs). En dehors de l'école : • Continuez votre collection. • Faites des choses que vous n'avez encore jamais eu l'opportunité de faire localement
APRES LE STAGE	Le stage à l'étranger doit faire l'objet d'un bilan, dont l'objectif est à la fois de garder une trace du séjour et également de servir à promouvoir les mobilités internationales auprès des autres étudiants. Pour ce bilan, les étudiants de retour de leur stage à l'étranger devront produire un poster et le présenter à leurs camarades lors d'une réunion bilan ou d'un moment d'échanges organisé par les correspondants Relations internationales de leur centre de formation. Ce poster pourra être réalisé sur un logiciel ou sur papier libre. S'il est réalisé sur un logiciel, il doit être créé au format A3 et enregistré en pdf. Ce pdf ou la photo du poster s'il est réalisé sur papier libre (en haute résolution) devra être envoyé à l'adresse mail international.inspe@univ-orleans.fr. Il devra rendre compte à la fois des conditions matérielles de votre stage, à l'école et dans la ville d'accueil, mais également des apports du stage pour votre formation professionnelle et pour votre expérience personnelle.

Les étapes ci-dessus sont à adapter en fonction de la durée du stage (2 ou 4 semaines).

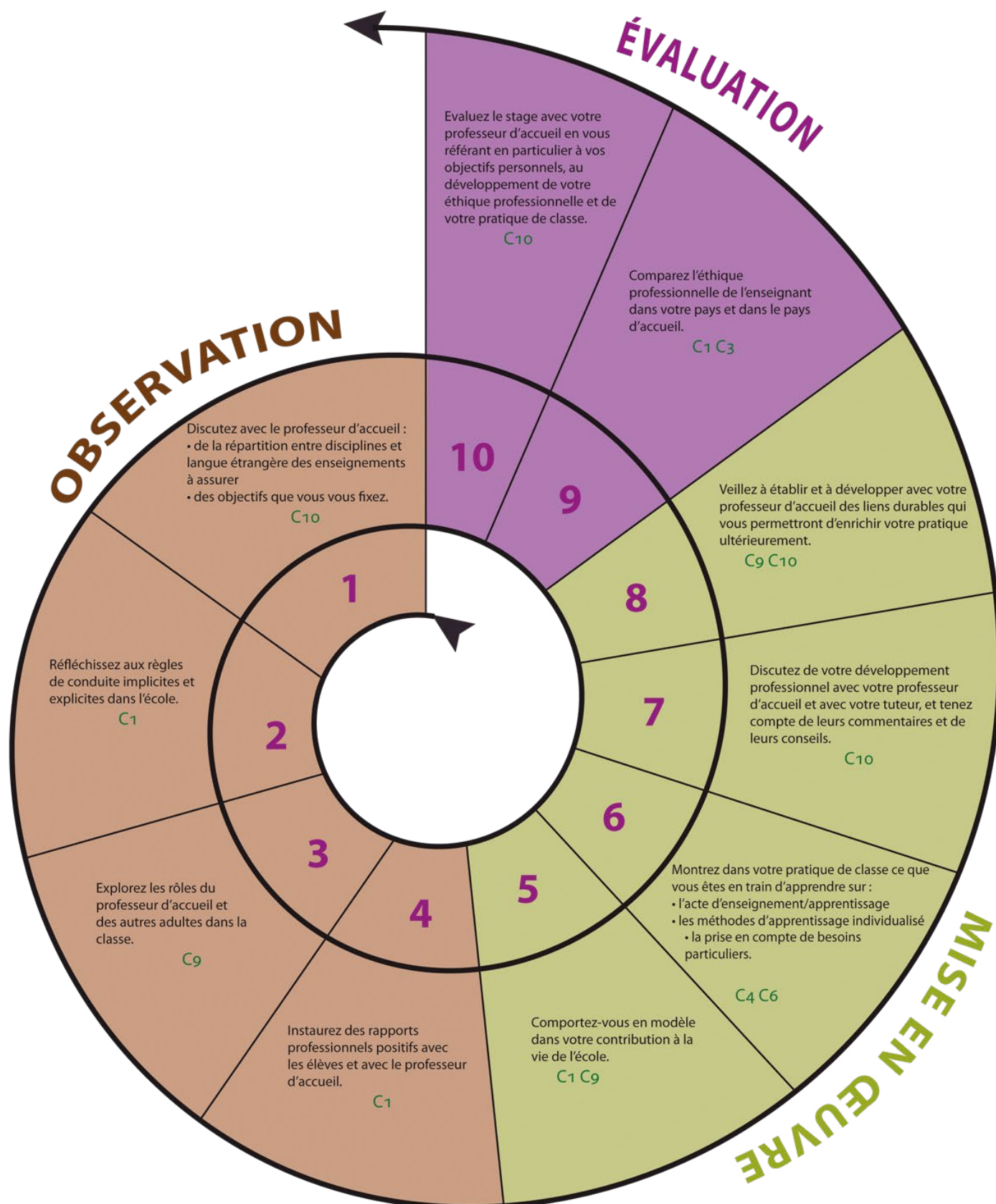
COMPETENCES DU MASTER

Objectifs	Attendus
Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	- Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier - Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination - Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité - Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes - Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s) - Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s) - Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement - Sait rendre compte de son travail - Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles
Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	- Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action - Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire - Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés - Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés - Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation - Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent, - Sait utiliser les évaluations nationales ; pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : • Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) • Déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés • Analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

Le professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	- Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité - Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier - Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs - Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques - Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)
---	--

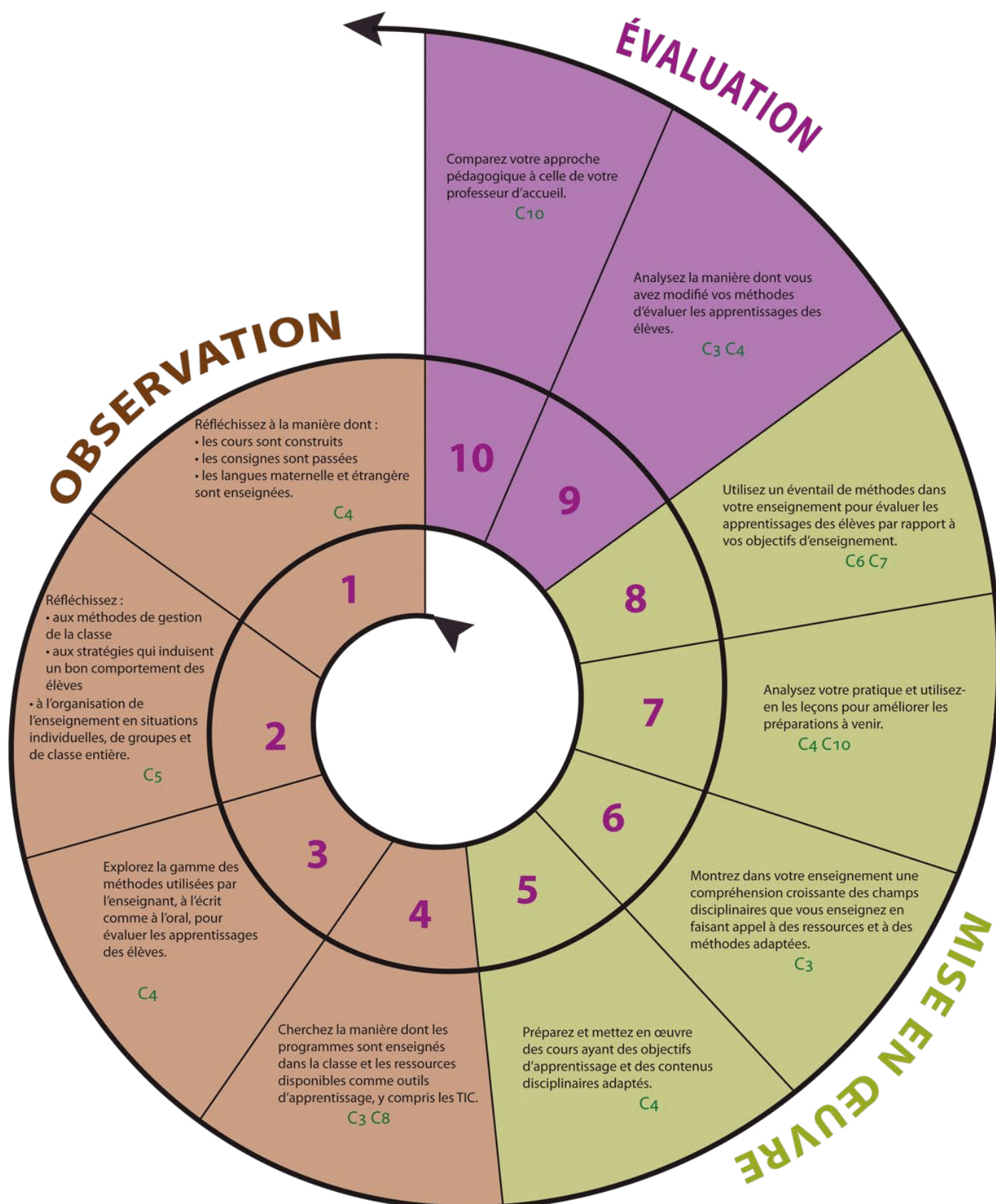
Éthique professionnelle

Objectifs



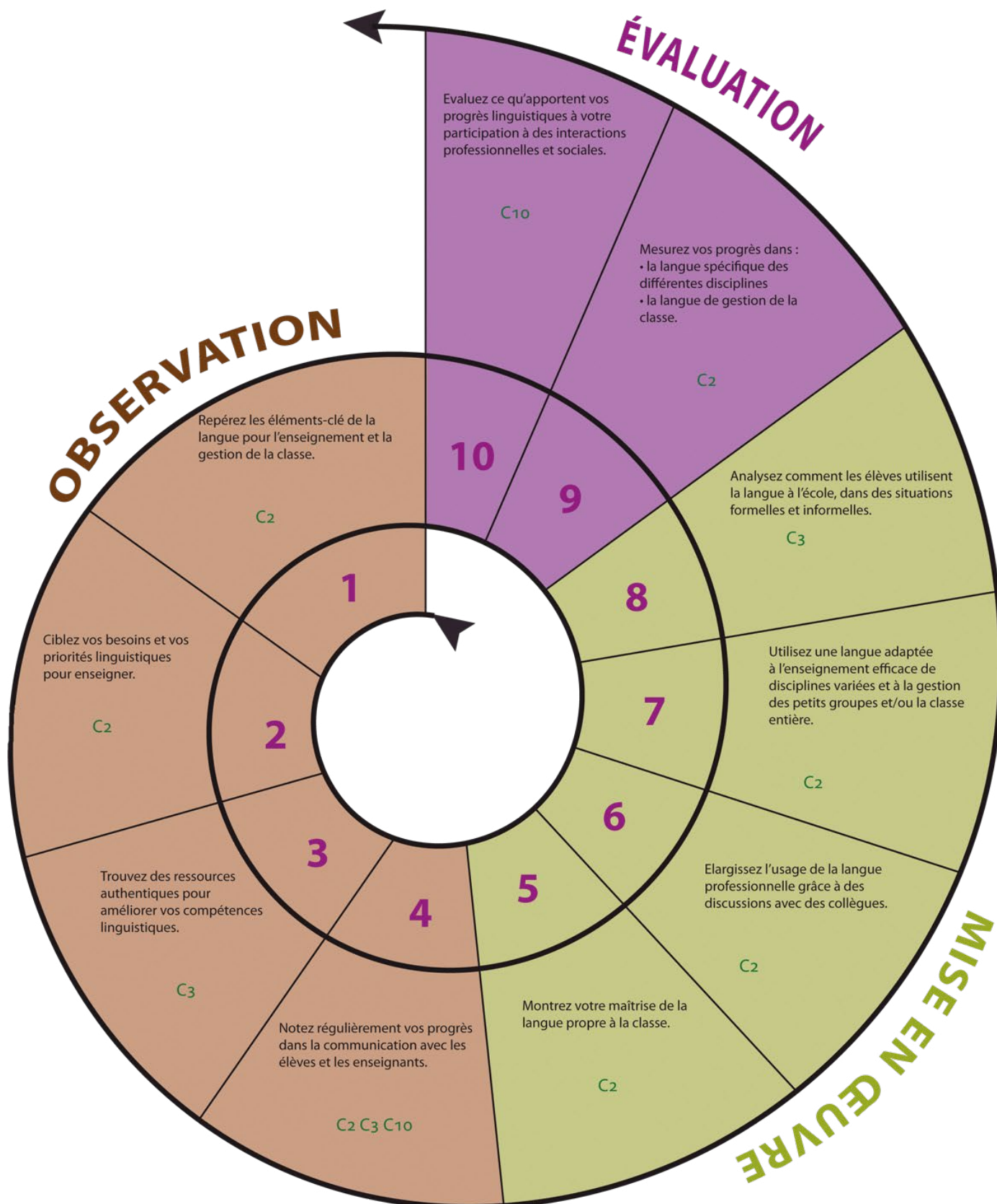
Pédagogie et pratiques de classe

Objectifs



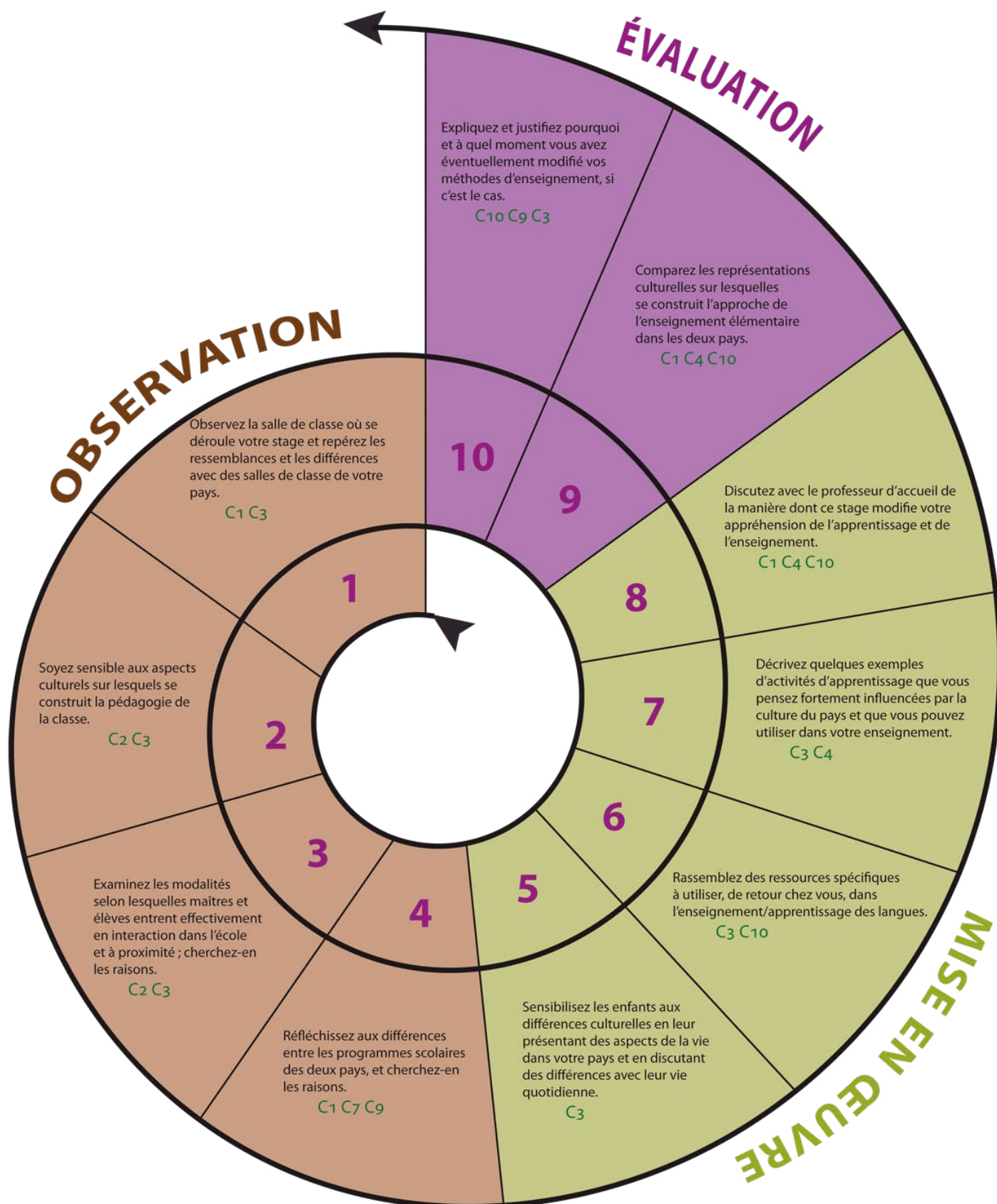
Compétence linguistique

Objectifs



Compréhension interculturelle

Objectifs



Fiche d'objectifs initiaux

1. A la lecture des spirales, quels objectifs souhaiteriez-vous atteindre à la fin du stage de quatre semaines ?
2. Pensez à revenir sur ces objectifs lors de chaque entretien d'évaluation formative.

Champs de compétence	Objectifs visés	
	Avant le début du stage	A la fin de la période d'observation initiale
Ethique professionnelle		
Pédagogie et pratiques de classe		
Compétence linguistique		
Compréhension interculturelle		
Remarques		
Date :	Signature – stagiaire :	Signature – professeur d'accueil :

Auto-évaluation en fin de stage

Champs de compétence	Relisez les spirales, votre fiche d'objectifs initiaux et les fiches des entretiens d'évaluation formative : réfléchissez à ce que vous avez réussi dans chacun de ces champs	
	Ce que j'ai réussi	Pour aller plus loin
Ethique professionnelle		
Pédagogie et pratiques de classe		
Compétence linguistique		
Compréhension interculturelle		
Quelle est votre plus grande réussite ?		
Quels progrès avez-vous réalisés en tant que praticien réflexif ?		
Date :	Signature – stagiaire :	Signature – professeur d'accueil :

CHECKLIST DES DEMARCHES A EFFECTUER

CANDIDATEZ AUPRES DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS

- ☐ Renseignez-vous auprès du Bureau des Relations Internationales de l'INSPÉ Centre Val de Loire ou sur le site Internet de l'INSPE pour connaître la procédure des stages à l'étranger
- ☐ Faites des recherches sur les destinations disponibles et rédigez des lettres de motivation pour chaque destination
- ☐ Préparer les documents requis pour votre dossier de candidature.
- ☐ Remplissez et validez votre dossier de candidature avant la date limite.

UNE FOIS VOTRE STAGE A L'ETRANGER ACCEPTE PAR L'INSPÉ CENTRE VAL DE LOIRE

Une fois la nomination faite par le Bureau des Relations Internationales de l'INSPÉ Centre Val de Loire, vous recevrez un mail de l'Université d'accueil vous indiquant l'école où vous serez affectée ainsi que le mail de contact avec votre tuteur.

- ☐ Contactez votre tuteur pour établir avec lui vos missions et lui parler de vos attentes, vos envies quant à ce stage.
- ☐ Réservez votre transport et votre hébergement. Prenez contact avec les associations étudiantes locales : *Erasmus Student Network + nom de la ville*
- ☐ Faites votre demande de financement en ligne via le portail des mobilités de l'université d'Orléans : www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres
Suivez la procédure envoyée par le Bureau des Relations Internationales de l'INSPÉ CVL
- ☐ Préparez votre départ à l'étranger et pensez à :
 - Faire une demande de carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur le site Ameli.fr,
 - Prendre une assurance maladie complémentaire comprenant le rapatriement et la couverture des frais médicaux en cas de nécessité (fortement conseillée).
 - Faire une demande de casier judiciaire : casier-judiciaire.justice.gouv.fr
 - Avoir tous vos documents importants sur une clé USB ou sur votre boîte mail, ...

AU DEBUT DE VOTRE STAGE A L'ETRANGER

- ☐ Téléchargez votre attestation de début de séjour sur le portail des mobilités de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres

PENDANT VOTRE STAGE A L'ETRANGER

- ☐ En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter : international.inspe@univ-orleans.fr.

A LA FIN DE VOTRE SEJOUR D'ETUDES ERASMUS +

- ☐ Téléchargez votre attestation de fin de séjour sur le portail des mobilités de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres
- ☐ Remplissez et renvoyez le bilan de stage à international.inspe@univ-orleans.fr



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :
International.inspe@univ-orleans.fr

INSPÉ CENTRE VAL DE LOIRE
THE NATIONAL INSTITUTE FOR TRAINING TEACHERS
OF THE REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Bureau des Relations Internationales
International Relations Office

international.inspe@univ-orleans.fr